



LE JOURNAL DU CONCOURS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES PRAIRIES ET PARCOURS

N°9 - AVRIL 2025 - GRATUIT



adasea 32

EDITION 2024

*Organisée localement par l'ADASEA du Gers
sur le territoire des Coteaux Gascons*



Avec le
cofinancement



Avec le
cofinancement



SOMMAIRE

Le jury & le territoire	page 3
Les candidats	page 4
Remise des prix & lauréats	page 5
Les prairies gagnantes	page 6

EDITORIAL



"Après avoir été candidat et lauréat national, j'ai eu le grand honneur cette année d'être président du jury, expérience enrichissante s'il en est. Cette année encore nous avons pu découvrir des prairies naturelles de grande qualité que ce soit floristiques ou paysagères avec des types de productions diversifiées : bovin, ovin et caprin menées par des éleveurs motivés et passionnés. Je tiens à féliciter tous les candidats sans exception pour la qualité du travail accompli et l'engagement quotidien dans la préservation de ce capital environnemental que possède le département du Gers.

En effet ces pratiques agri-environnementales permettent une production de qualité et ainsi alimentent divers labels pour la plus grande satisfaction des consommateurs.

L'obtention par Julien Soulé du premier prix national dans la catégorie prairie sèche en est la preuve éclatante.

Nous le savons l'élevage est incontournable afin d'entretenir ces prairies qui sans cela retournerait à l'état de friches. La question du revenu des agriculteurs se pose donc aussi.

Pourtant nous avons pu constater que de plus en plus de jeunes se lancent dans l'élevage ce qui est réconfortant d'autant que l'abattoir d'Auch redémarre une chaîne multi-espèces. Seule ombre au tableau : le manque de vétérinaires ruraux ce qui dans les prochaines années aura des répercussions négatives sur l'élevage gersois. Dès aujourd'hui j'encourage les éleveurs à participer au prochain concours pour faire connaître les qualités et le savoir faire des agriculteurs gersois. "

Robert LUCHE de Castin, Président du Jury

LE JURY
EXPERTISANT
UNE PRAIRIE
CANDIDATE

" PRIX PAYSAGE "

" PRIX CYNEGETIQUE "



Concours organisé par l'ADASEA dans le cadre de:



Ce Concours récompense les pratiques des éleveurs sur des prairies naturelles témoignant d'un bon équilibre d'un point de vue agricole et écologique. En 2024, la 9^{ème} édition s'est déroulée sur le territoire des Coteaux Gascons. De l'Astarac à l'Armagnac, ce territoire regroupe les zones les plus herbagères du Département. La préservation de la continuité des milieux agro-pastoraux et leur gestion par l'élevage est l'enjeu du projet européen « LIFE Coteaux Gascons ». C'est aussi un enjeu majeur du projet de Parc Naturel Régional de l'Astarac.

Concours Général Agricole des Pratiques Agro-Ecologiques des prairies

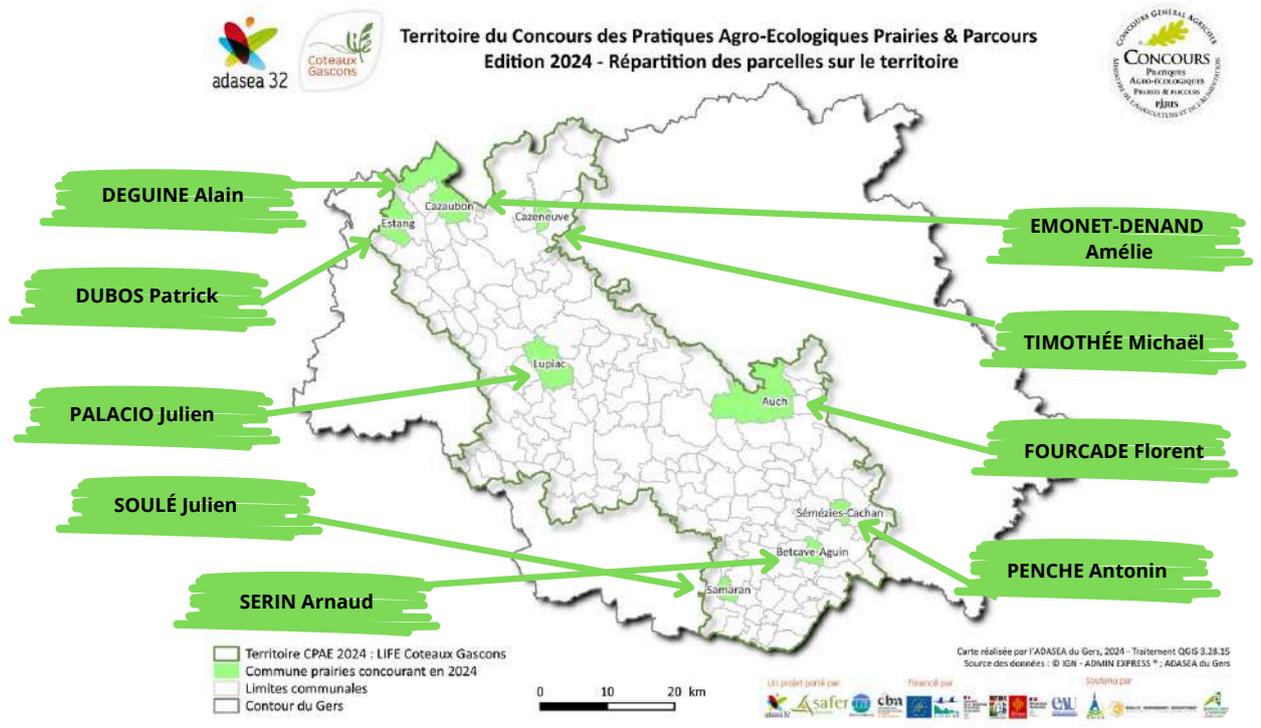
Le jury de la 9^{ème} édition



Le jury a évalué les fonctionnalités agricoles (facilité d'exploitation, qualité du milieu de vie pour le troupeau, productivité, valeur alimentaire, souplesse d'exploitation) et les fonctionnalités écologiques (richesse floristique, qualité du milieu pour les insectes pollinisateurs...) de chaque prairie, ainsi que les cohérences de l'usage agricole pour l'exploitation. En lien avec le LIFE une grille spécifique sur le foncier a été développée et présentée à Jade MAURINCOMME, coordinatrice nationale du Concours pour le réseau national des Chambres d'Agriculture qui a accompagné le jury en tant qu'observatrice.

François RATIER, conseiller fourrages de la Chambre d'Agriculture, François PRUDHOMME et Camille MULATERO du Conservatoire Botanique, Paul MAGNI de l'Association Botanique Gersoise, Henri CHAVAROT, apiculteur du Syndicat « Les Ruchers d'Armagnac », Laetitia LAFFITE paysagiste au CAUE et Julien FAULONG, administrateur de la Fédération de Chasse du Gers et Baudoin LARIVE conseiller foncier de la SAFER. Président : Robert LUCHE, ancien lauréat local et national

L'édition des coteaux gascons



Les candidats

CATÉGORIE : PRAIRIE SÈCHE

DUBOS PATRICK

COMMUNE D'ESTANG



DEGUINE ALAIN

COMMUNE DE
CAZAUBON



PALACIO JULIEN

COMMUNE DE LUPIAC



SOULE JULIEN

COMMUNE
DE SAMARAN



SERIN ARNAUD

COMMUNE DE
BETCAVE AGUIN



9 candidats et
candidates avec
une diversité
d'élevages
bovin, ovin,
caprin

2 catégories:
prairie sèche et
prairie humide

Les candidats

CATÉGORIE : PRAIRIE HUMIDE

EMONET-DENAND
AMÉLIE

COMMUNE DE
CAZAUBON



PENCHE ANTONIN

COMMUNE
DE LARTIGUE



TIMOTHÉE MICKAEL

COMMUNE DE
CAZENEUVE



FOURCADE FLORENT

COMMUNE
D'AUCH



La remise des prix locale

Elle s'est faite à l'occasion de la manifestation GASCOGN'AGRI organisée par les Jeunes Agriculteurs à Maignaut-Tauzin le 31 août 2024. Tous les participants au Concours sont repartis avec un lot de cadeaux : une bouteille de vin offert par le Domaine de Pellehaut, un cyanotype de plante réalisé par Chloé Larroque, un T-shirt et des goodies du PNR Astarac, un livret de recettes au foin de l'ADASEA et une collection de cartes postales., Les trophées des gagnants sont des créations d'artistes gersois : un dessin de Perry Taylor imprimé sur toile pour les lauréats des 1er prix, un couteau réalisé par Sébastien Mathieu à la Coutellerie gasconne, coutelier d'art à Lavardens pour les prix Paysage et Cynégétique.



1er prix prairie humide: EARL la Ferme de Baylac (Antonin PENCHE) - Lartigue

1er prix prairie sèche: GAEC de Las Téchénères (Julien et Gilles SOULE) - Lourties Monbrun

Prix Cynégétique: Florent Fourcade - Auch

Prix Paysage: Julien Palacio - Saint-Pierre d'Aubézies

La finale au Salon de l'Agriculture à Paris

Le GAEC de las Téchénères représenté par Julien Soulé a remporté le 1er prix de sa catégorie lors de la remise des prix national au Salon de l'Agriculture à Paris.



Les prairies lauréates



EARL Ferme de Baylac

153 ha de SAU

Élevage ovin et bovin viande : 200 brebis de races Caussenardes du Lot et Castillonaises et 40 vaches de races Gasconne, Mirandaise et Bazadaise.

Label « Veau de lait élevé sous la mère »

Les forces retenues par le jury

Prairie alluviale productive l'été lorsque les prairies de coteaux ne poussent plus

Bonne souplesse d'exploitation: même fauché tard, le foin reste fin

Mélange équilibré et diététique: les brebis consomment tout, même les ronces

Exploitation optimisée avec fauche et pâture tout en restant assez extensive

Flore typique des prairies humides sur sol calcaire, un des habitats les plus menacés de France

« Dans un contexte déjà difficile pour l'élevage, avec en plus des coups durs cette année, recevoir ce prix me met du baume au cœur. Enfin une action qui concilie environnement et élevage, et je dirais même, les réconcilie. » Antonin Penche



GAEC de la Téchenères

Élevage bovin de races Mirandaise et Blondes d'Aquitaine et ovin de race Tarasconnaise

165 ha de surfaces fourragères dont 95 ha de prairies naturelles

Association pour la valorisation de la race Mirandaise, race traditionnelle du Gers

Les forces retenues par le jury

Prairie de coteau productive avec une très bonne implantation et une bonne souplesse d'exploitation (mélange de graminées précoces et tardives)

Aucune fertilisation n'est apportée permettant le développement d'une flore à tendance oligotrophe

Diversité d'habitats liées aux haies et la mosaïque de prairies, pelouses et landes sur l'exploitation

Paysage emblématique des coteaux secs et accidentés de l'Astarac au cœur du territoire d'un projet de Parc Naturel Régional

« Les prairies sont au cœur de mon exploitation et de mon système. Le prix récompense le travail déjà mené par mon père sur la ferme. Une prairie de qualité, ça se construit sur 15-20 ans. Être lauréat du Concours est une belle reconnaissance. » Julien Soulé